



Réf. : 2189654.1
Réf. Client: A518702549
30/10/2023

FICHE PRESTATION ET CONDITIONS TARIFAIRES

Référence : 2189654.1 / Mission N° 1

Conseil évaluation des risques professionnels (D.U.)

Raison sociale et adresse d'intervention :

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU MAIRIE
1 RUE HOTEL DE VILLE
CS 62010
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
FRANCE

Renseignements à valider ou à compléter :
Contact : MME NATACHA FRUCTUS
Tél. : 0474930054
Fax : 0474286043
Mail : nfuctus@bourgoinjallieu.fr

Prestations incluses :

DU Standard avec outil client

Les interventions seront effectuées selon les termes des fiches descriptives de prestation jointes en annexe de cette offre.

Caractéristiques

La mairie de Bourgoin Jallieu sollicite AP AVE pour la remise à jour de son DUERP
Le DUERP initial a été réalisé par AP AVE en 2022

Conditions d'intervention :

Intervenant : MME EVELYNE PELOSO

Les dates d'intervention seront définies d'un commun accord à réception de l'offre signée.

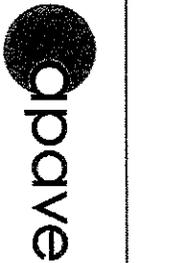
Conditions tarifaires

Montant total H.T. 4 500,00 €

Montant total T.T.C.(*) 5 400,00 €

(*) T.V.A. sur encaissement au taux légal en vigueur de 20 %

Le montant de la prestation est défini selon un mode de chiffrage de type Forfait.



Réf. : 2189654.1
Réf. Client: A518702549
30/10/2023

RAPPORTS :

Sauf modification de votre part :

- Le rapport sera envoyé sous la forme d'un fichier PDF par courrier électronique aux adresses suivantes :
nfruchus@bourgoinjallieu.fr

Le client reconnaît la validité et la force probante de ce fichier. Toutes les précautions devront être prise par le client pour que ce courrier puisse être reçu dans de bonnes conditions (avertissement en cas de changement de destinataire ou d'adresse, antispan...)

Fait à ECULLY, le 30/10/2023

Pour APAVE

PELOSO EVELYNE

Pour le Client

Le client déclare expressément avoir lu, compris et accepté sans réserve les conditions générales et particulières de la présente offre ainsi que l'ensemble des pièces contractuelles qui la constitue.

(date, cachet signature)



Réf : 2189654.1
Réf. Client: A518702549
30/10/2023

Les montants de la présente offre évolueront selon la formule de révision de prix suivante :

Formule : $(0,4 * I1N/I1(0)) + (0,6 * I2N/I2(0))$

I10= INDICE SYNTEC REVISE

I1N= INDICE SYNTEC REVISE

I20= Indice ICHTrevTS-IME

I2N= Indice ICHTrevTS-IME

5. CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les sommes dues au titre de ce contrat sont payables, sauf dispositions contraires, sans escompte, à la date de paiement indiquée sur les factures, selon les conditions suivantes :

- Condition de paiement : Echéance à 35 jours.
- Mode de règlement : Virement.

Les règlements seront adressés :

→ Pour les avis de virement à « Avis.Virement@apave.com » selon coordonnées suivantes :

DOMICILIATION	IBAN	RIB	SWIFT
ETOILE ENTREP. (00813)	FR76	30004008130001125278651	BNPAFRPPXXX

→ Pour les chèques, billets à ordre ou LCR à « APAVE EXPLOITATION FRANCE - BP 3 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX » libellés à l'ordre de « APAVE EXPLOITATION FRANCE ».

6. ADRESSES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT :

MENTIONS OBLIGATOIRES SUR FACTURE (Ordonnance n°2019-359 du 24 avril 2019)

Si le Client souhaite que la facturation émise par APAVE comporte un numéro de bon de commande en référence à la présente offre et/ou une adresse d'expédition postale différente de celle présentement indiquée, il s'engage à adresser, à l'émetteur de l'offre, un bon de commande précisant ces informations dans les plus brefs délais après signature d'acceptation de la présente offre.

Le Client accepte ainsi expressément que s'il envoie un bon de commande postérieurement à la date de la facturation émise par APAVE, il rend impossible à APAVE toute contestation de la facture au motif que le numéro de bon de commande serait absent sur celle-ci et/ou que l'adresse d'expédition devrait être différente. Le Client accepte qu'aucun avoir ni refacturation ne sera fait dans ce cas par APAVE et la facture devra être mise en paiement par le Client à la date prévue.

→ Sauf modification de votre part, les factures seront libellées à l'ordre de :

COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU MAIRIE
1 RUE HOTEL DE VILLE
CS 62010
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
SIREN : 213800535

désigné en tant que payeur.

Elles seront transmises à cette même adresse.

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le 038-213800535-20231124-DC_2023_101-AR
ID : 038-213800535-20231124-DC_2023_101-AR



Réf : 2189654.1
Réf. Client: A518702549
30/10/2023

Le soussigné :
MUNICIPALITE DE BOURGOIN JALLIEU MAIRIE
près désigné le « Client », situé :
LE HOTEL DE VILLE
CS 62010

Et :
APAVE EXPLOITATION FRANCE
ci-après désigné « Apave » dont le siège est situé :
6 rue du Général Audran
92412 COURBEVOIE CEDEX

38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX
représenté par
Madame Natacha FRUCTUS
SIREN : 213800535

représenté par :
MICHEL NAGERA
APAVE CONSEIL CENTRE EST
4 CHEMIN DU RUISSEAU BATIMENT B
69130 ECULLY
d'autre part,

d'une part,

1. OBJET DE L'OFFRE :

La présente offre a pour objet la prestation suivante :

● Conseil évaluation des risques professionnels (D.U.)
qui sera réalisée dans les établissements mentionnés dans la fiche prestation et conditions tarifaires.

2. PIECES CONTRACTUELLES :

L'offre est constituée de la présente proposition de contrat, ainsi que :

- 1 fiche prestation et conditions tarifaires
- 1 fiche descriptive de prestation
- Nos Conditions Générales de Vente et d'Intervention
- 3 documents divers annexés

En cas de contradiction, les conditions du présent contrat priment sur tout autre document.

3. CONDITIONS D'INTERVENTION :

La prestation sera réalisée par MME EVELYNE PELOSO.

Apave se réserve le droit de changer d'intervenant.

4. CONDITIONS COMMERCIALES :

Notre offre est valable jusqu'au 29/01/2024.

Le montant relatif à chaque mission, pour chacun des établissements objet du présent contrat, est mentionné dans la fiche prestation et conditions tarifaires correspondante.

Ces montants pourront évoluer en fonction du périmètre défini dans ces fiches prestations et conditions tarifaires :

- Chiffrages aux prix unitaires : le montant total est fonction du matériel réellement examiné à chaque visite.
- Chiffrages forfaitaires : le prix est déterminé en fonction des éléments fournis par le client et décrits dans les fiches prestations et conditions tarifaires. Tout écart constaté lors de nos visites pourra faire l'objet d'un réajustement du prix.